

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française

Rue Saint-Brice, 53 à 7500 Tournai

Section Educateurs spécialisés

L'éducateur scolaire n'est pas qu'un pion !

Épreuve intégrée présentée par Carette Julien en vue de l'obtention
du diplôme de Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-
éducatif

Chargé de cours : Fabrice Jacquart

Sommaire

I.	Remerciements.....	1
II.	Introduction	2
III.	Questionnement éducatif :.....	4
IV.	Inspiration pédagogique.....	5
V.	Rôles de l'école.....	7
VI.	Rôles de l'éducateur	11
1)	Tenir compte du public: l'adolescent.	12
2)	Tenir compte des objectifs de l'école.....	14
3)	Tenir compte de l'époque	14
4)	Travail pluridisciplinaire	15
VII.	Sentiment d'appartenance	17
1)	Définition	17
2)	Comment évaluer le niveau de sentiment d'appartenance à l'école?	19
VIII.	L'assemblée participative comme outil d'intervention de l'éducateur?	21
IX.	Déroulement du projet	22
X.	Peut-on considérer que l'assemblée participative offre aux élèves une place dans le groupe sujet?	40
XI.	Bénéfices de l'assemblée participative	41
1)	La construction de l'identité citoyenne.....	42
2)	La responsabilisation.....	42
3)	Développement de l'estime de soi.....	43
4)	Développement de socialisation.....	44
XII.	Conclusion	45
XIII.	Bibliographie.....	49

I. Remerciements

Je commencerais par remercier l'ensemble des professeurs, particulièrement monsieur Devray, monsieur Jacquart et monsieur Lallemand pour leurs bons enseignements et leur patience tout au long de cette formation.

Je remercie les responsables des différents lieux de stage de m'avoir accueilli ainsi que la directrice de mon lieu de travail, Madame Dethy, pour m'avoir donné l'opportunité de mettre en place ce projet au sein du collège

Je remercie aussi tous les participants au projet, élèves, professeurs, intervenants extérieurs sans qui rien n'aurait été possible.

Je suis particulièrement reconnaissant envers mes camarades de classe Muhit et Sadia qui ont enrichi ma formation avec des avis et des visions quelques fois différentes, enfin je remercie mes parents ainsi que Zineb qui m'ont beaucoup soutenu tout au long de ce travail.

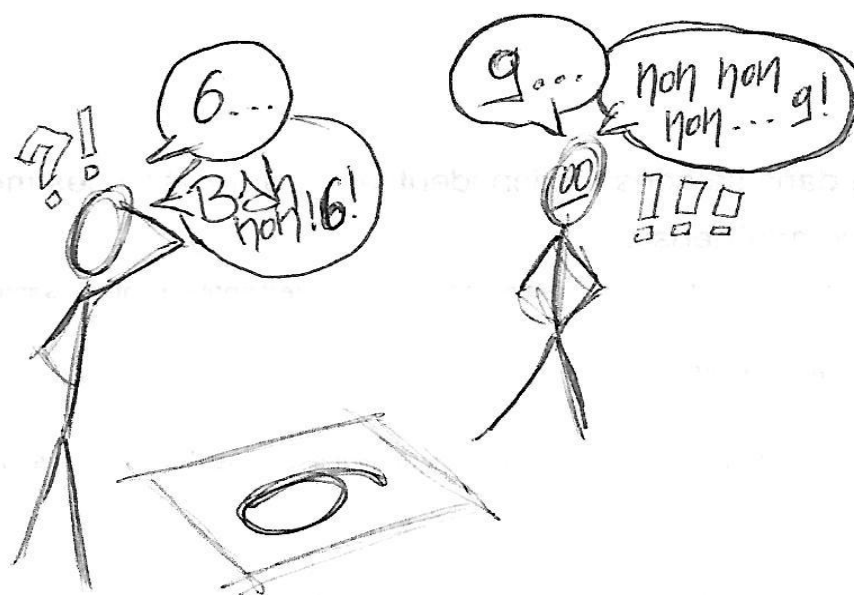
II. Introduction

Je suis éducateur depuis 12 ans dans une école secondaire de Lessines qui est une des deux implantations du Collège Visitation- La Berlière, l'autre implantation se situant à Houtaing. Cette dernière accueille jusqu'à 130 élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} secondaire avec aux deuxième et troisième degrés des enseignements techniques et professionnels. Il y a deux ans, notre institution a connu un changement notable: le départ de l'ancien directeur. Ce qui occasionna une crise dans le fonctionnement habituel de l'institution. La nouvelle direction ayant une vision différente de la précédente, des modifications du règlement sont survenues et ont occasionnées la mise en route de certains mécanismes de défense du côté de nos élèves, instituant d'élites, se sentant lésés, remettant en cause le fondement de ces nouvelles règles avec parfois beaucoup de véhémences et les privilèges qu'ils avaient perdu. A contrario, j'ai observé que d'autres élèves semblaient contents d'avoir un cadre plus étayant, bridant certains et offrant à d'autres une liberté d'action plus grande au niveau du travail scolaire.

Au fil de mon expérience, j'ai souvent entendu parler et j'entends encore parler de problèmes de communication. Pourtant, des outils existent pour communiquer dans tous les sens: les journaux de classe, les courriers et mails aux parents, aux professeurs, aux éducateurs, à la direction, le téléphone, les fardes de communication chez les professeurs et chez les éducateurs, les interactions quotidiennes,... . Lorsque je discute avec les élèves, ils ont souvent le sentiment de ne pas être écouté, qu'on ne tient pas compte d'eux, de leur avis, de leur envie et in fine que rien ne change. Certains n'hésitent pas à critiquer vivement l'école et le système scolaire en général en s'opposant à lui, en mettant en place des comportements anti-institutionnels et/ou en ne fournissant plus de travail pour les cours avec pour conséquences: des notes qui chutent, des relations qui se dégradent entre les différents acteurs de l'école, du décrochage scolaire, un intérêt pour l'école qui disparaît et entraînant des dommages collatéraux dans le milieu familial.

Du côté de l'équipe éducative, professeurs et éducateurs, ce n'est pas toujours mieux. Ils ont aussi souvent le sentiment de répéter sans cesse la même chose, de ne pas être entendu, de faire chaque jour la même chose et de devoir recommencer le lendemain sans résultats à long terme. Un dialogue de sourd, fatigant et démotivant. La direction, de son côté, ne comprend pas toujours pourquoi l'équipe éducative ne met pas exactement en place le fruit de sa réflexion autour des nouvelles règles alors que sur papier tout est clair et tout entre bien dans les cases.

Je me demande si c'est vraiment un problème de communication, des informations qui passent mal ou si ce sont les personnes qui ont le sentiment de ne pas être écoutées, entendues par un système qui pense à leur place et qui impose des consignes, des règles, des façons de faire sans que les différents acteurs ne soient consultés. Cette situation met en opposition l'institution et son public cible, cela entraîne chez eux le sentiment que le système ne tient pas compte des individualités et ne laisse pas place à la participation de tous les acteurs dans la vie de l'école, tous se retrouvent cantonnés à la place du groupe objet qui est peu valorisant.



III. Questionnement éducatif :

Capul, docteur d'Etat ès lettres et sciences humaines, et Lemay, professeur de psychiatrie, parlent d'un « tiraillement continuuel entre deux pôles: intervenir sur le-champ par rapport à des difficultés de comportement qui percutent un milieu familial et un environnement social. La relation vise alors l'adaptation du sujet aux exigences d'une société en valorisant les conduites «normées». Le 2ème pôle vise la modification des situations sociales génératrices d'injustices, de carence, d'exclusion. Alors, pour l'éducateur, il lui semble presque scandaleux de vouloir réadapter le sujet à une microculture qui secrète le désordre»¹.

J'axerai mon travail de fin d'étude sur le 2^{ème} pôle, je voudrais démontrer que l'éducateur a un rôle à jouer, à prendre au sein d'une école. En utilisant des outils qui mettent en commun le savoir, l'expérience, les envies et la motivation de chaque acteur de l'institution. En installant un lieu qui permettrait le dialogue, l'expression et la compréhension de l'autre. On peut réduire les frictions entre les règles du système et les élèves, optimiser nos actions, la qualité de nos interactions et améliorer le niveau de bien-être pour tous à l'école et le niveau de réussite en modifiant les situations éducatives génératrices de sentiment d'injustice ou d'incompréhension. L'enjeu de cette épreuve intégrée sera de vérifier si au sein de cette école en particulier, il est possible de faire participer activement les différents acteurs au sein d'une « assemblée participative » et si cette participation induit un changement bénéfique, notable dans le sentiment d'apparence des élèves et la vision positive des tâches de chacun.

En tant qu'éducateur, je me suis questionné si ce sentiment d'appartenance avait un effet sur le comportement de l'élève à l'école.

1. l'hypothèse de départ suivante

« Le sentiment d'appartenance du jeune à son école potentialise l'acceptation des règles de l'institution par celui-ci »

¹ CAPUL, M. LEMAY, De l'éducation spécialisée, Erès, 1996.

IV. Inspiration pédagogique.

« En 1939, Fernand Oury se retrouve instituteur suppléant, avec 45 enfants. Il met entre parenthèses les réflexes acquis à l'école caserne, et comprend très vite que les classes homogènes sont un rêve de politique, que « chaque élève est hétérogène ». Ces élèves « ont un corps et des soucis personnels », et si le maître ne leur prête pas attention, ils « ne sont pas là ». Ils n'ont pas besoin d'une machine à enseigner, mais d'un adulte « vigilant, disponible, entier, vivant ». C'est à partir de là que Fernand Oury postulera que l'éducation ne peut qu'être « sur mesure », comme le déclarent l'Education Nouvelle et Claparède, repris plus tard par Piaget. En 1945 il démarre un journal dans sa classe. C'est l'époque où il s'est investi dans les Caravanes ouvrières. Il en dirige et y travaille avec Félix Guattari. Les réflexions vont bon train, avec bien sûr Jean Oury, qui est en psychiatrie et qui bientôt rejoindra François Tosquelles à l'Hôpital de Saint Alban.

Fernand Oury cherche sa voie, et il en est alors à organiser ses références pédagogiques. Il est en quête de pratiques nouvelles, au plus près des problèmes de son temps. Il n'est pas loin de Makarenko, ou du Deligny de La Grande Cordée, qu'il rencontrera dans les années 60 - Deligny est alors à la clinique de La Borde, ouverte par Jean Oury en 1953.

En 1949 il se décide à rejoindre le mouvement Freinet. Il devient stagiaire à Cannes. C'est un choc ! Il découvre que des praticiens travaillent autrement, et réussissent, en se formant coopérativement, avec une grande efficacité. Qu'il y a des alternatives à l'école « assise », pour reprendre la belle expression de Ferrière. Une question préoccupe encore Fernand Oury : Freinet est à la campagne, comment faire de la pédagogie active en ville, dans la « jungle urbaine » en plein développement ?

En fait il a eu des expériences « de terrain » décisives : En 1949, dans une colonie de vacances d'adolescents, en 1952 en colonie maternelle, et en 1953 en IME, à Herbault, Loir et Cher, à quelques encablures de la Borde.. C'est là qu'il « invente » le conseil, et les « ceintures » de comportement- reprises du judo. Les colonies sont déterminantes dans le parcours de Fernand Oury.

En fait l'idée est simple et éducatrice : c'est en prenant l'avis de toutes et tous que l'on progresse dans la vie quotidienne en groupe, en institution ; c'est en discutant des comportements, en les repérant et en les accompagnants, que l'insécurité devant l'agressivité se banalise et s'éduque.

Une école en bonne santé mentale, qui se soigne et soigne ses relations humaines, qui tient résolument la démocratie des apprentissages, et enseigne dans le respect des hétérogénéités, réussit. Nous le constatons chaque jour. Elle peut prendre plus de temps au départ, mais elle réveille le désir d'école, ce qui aujourd'hui est presque un miracle

Ce que Fernand Oury indique ici, c'est que la classe et l'école sont des acteurs décisifs dans la structuration de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent. »²

Est-ce que au sein d'une école, une « assemblée participative » peut induire un sentiment d'appartenance des élèves à leur école?

Afin de répondre à mon hypothèse de départ, ce travail s'appliquera à répondre à

2. l'hypothèse résolutive suivante:

« L'utilisation de l'outil « assemblée participative » augmente le sentiment d'appartenance des élèves à l'institution »

L'objectif est de donner une place active aux élèves, leur permettre, s'ils le souhaitent, de donner leur avis, d'échanger avec les autres élèves, les éducateurs, les professeurs dans des interactions constructives. L'assemblée participative sera un lieu d'échange, un lieu où chacun sera l'égal de l'autre, chacun dans sa particularité. Les projets mis en place le seront dans le but d'améliorer la vie collective à l'école.

Pour l'éducateur, ce sera un lieu privilégié pour observer, débusquer les problèmes d'interactions entre les personnes. Pouvoir les analyser, comprendre où résident l'origine des problèmes et pouvoir mettre en place des stratégies qui permettraient de travailler sur l'origine des problèmes.

² Texte de Jacques Pain tiré du site www.meirieu.com/PATRIMOINE/oury_pain.pdf

V. Rôles de l'école

L'école doit s'adapter à l'époque dans laquelle elle est plongée. Si dans le temps l'école n'était pas ou peu remise en question par la famille, ses décisions appliquées sans trop de remise en question de la part des parents, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Bien souvent, l'école doit justifier auprès des parents les décisions qu'elle prend. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ?

Les élèves sont là afin de se former à un métier pour les élèves de professionnels, et avoir une bonne base théorique pour les élèves de technique et de générale afin d'accéder à des études supérieures. Ces apprentissages sont délivrés par des professeurs qui ont un rôle d'enseignant avant tout et qui peuvent être de bons observateurs et de bons alliés pour les éducateurs et donc pour les élèves, nous le verrons plus tard. Les ouvriers et les techniciens de surface ont aussi un rôle très important, garant d'une infrastructure propre et saine, des conditions indispensables pour une optimisation du bien vivre ensemble.

L'école est un lieu de vie, d'apprentissage. Elle est un endroit que tout le monde a connu et qui est en constante évolution, sujette aux assauts d'adolescents instituant qui jouent leur rôle à merveille. Les enfants et les adolescents passent un quart de leur vie à l'école. Cela veut dire qu'ils y passent autant de temps qu'à la maison. Cette dernière est composée de bâtiments divisés en différents locaux: classes, réfectoires, infrastructures sportives et informatiques... .

L'école est un lieu de rencontres et d'échanges, d'expériences en communauté. En interaction constante, l'enfant noue des liens avec d'autres enfants. Dans le cas qui nous concerne, les enfants ont déjà une certaine expérience de cette institution en arrivant en secondaire. En effet, ils ont déjà 9 années scolaires d'expérience. Toutefois, le changement est grand. Le rapport de l'élève avec les enseignants est différent et le fonctionnement de l'institution diffère également. De plus, l'enfant entre dans une période particulière, l'adolescence. Les relations qu'il peut y nouer ont donc toute leur importance dans sa construction identitaire. En ce sens, l'équipe éducative peut apporter aux

adolescents de la confiance en soi en travaillant l'estime de soi. En tant qu'adultes significatifs, ils doivent encourager la confiance en soi. Ils ont aussi pour rôle d'aider le jeune à construire une image positive de soi-même. « L'estime de soi, c'est résister parce que l'on accepte l'idée de ne pas être performant tout le temps. C'est être fier de ce que l'on réussit. C'est aussi pouvoir se contenter, à certains moments, de ce que l'on est. C'est améliorer son sentiment de compétences, et là, l'école est responsable de rendre l'enfant actif dans ses apprentissages, de lui donner le goût et le désir d'apprendre, à son rythme. L'adulte est responsable d'insuffler à l'enfant qu'il est capable, qu'il peut réfléchir par lui-même, qu'il peut être satisfait de sa personne, qu'il peut reprendre pied. Tous les enfants ont des compétences »³.

La question des liens entre l'école et les parents se pose dès les origines de l'école puisque l'enfant est partagé entre ces deux éducateurs. Au cœur des échanges école-famille, on trouve les enfants. Il est donc primordial de tenir compte de leur point de vue sur les contacts qui se tissent entre leurs deux environnements éducatifs principaux. Ces derniers mènent, en effet, une double vie, un double jeu peut-être... . Durant la majeure partie des journées de la semaine, ils tiennent le rôle d'élève et le reste du temps (à midi pour certains, en soirée, le week-end et les jours de vacances), ils sont le fils ou la fille de leurs parents. De cette ambivalence, les enfants sont conscients et ils peuvent volontiers en jouer.

Selon l'étude de Yves Bertrand, Docteur en Philosophie, et Paul Valois, «C'est la personne qui contrôle son développement, elle est un organisme vivant qui possède un instinct de croissance. Il suffit de créer un environnement qui favorise cette croissance. L'école doit aider les étudiants à devenir des personnes capables. Capable d'initiative et de responsabilité, de choisir créative. Le principe de base d'une nouvelle forme d'enseignement centré sur l'éducation c'est faciliter l'apprentissage plutôt que d'enseigner directement, la structure du Moi est plus rigide quand il y a une menace, la personne si elle est détendu apprendra mieux. L'apprenant ne doit pas se sentir menacés {...} Pour Carle Rodgers, l'apprentissage des processus d'apprentissage et dans le monde contemporain, d'apprentissage le plus utile socialement. C'est aussi apprendre à

³ Couples et Familles ASBL, Adolescence élastique, dossier n°96, Editions Feuilles Familiales, Malonne, 2e trimestre 2011, p. 15.

rester toujours ouvert à ses propres expériences et à intégrer en soi le processus de changement. Des individus qui acceptent le changement, tel est la condition du renouvellement de notre société.»⁴

Dans l'ancienne éducation, l'adulte s'arrogeait le droit de former et de modeler les enfants quitte à utiliser des méthodes pour le moins agressives tandis qu'on demandait à l'enfant d'obéir et d'obtempérer voir de se soumettre! Ce système fonctionnait, personne ne se plaignait puisque tout le monde appliquait la même méthode «tais-toi et avance!».

L'éducation constitue un processus naturel qui s'accomplit inexorablement. Il participe à la construction de l'identité individuelle, à la compréhension et à l'adaptation sociale indispensable à la vie en communauté. Différents systèmes constituent l'environnement dans lequel nous évoluons, dans lequel il nous faut pouvoir nous situer. La famille est le premier milieu connu.

L'école n'a qu'un but avoué, accompagner tous les jeunes dont elle a la charge sur le chemin de l'apprentissage de savoir-faire, de savoir-être pour atteindre l'autonomie sociale et s'intégrer dans la société mais aussi développer chez eux une responsabilisation citoyenne comme le dit l'extrait de l'article 6 du décret «missions» du 24 juillet 1997 .

« La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1°) Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

2°) Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

3°) Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

⁴ Jean Houssaye, Quinze pédagogues leurs influence aujourd'hui, Bordas pédagogie, édition Bordas

4°) *Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*»⁵

Comment l'éducateur peut aller à la rencontre de ces quatre grands objectifs sans oublier que *«l'ennemi à combattre n'est pas l'usager lui-même, mais la situation dans laquelle il se trouve, même si parfois il s'y complait. (...), La stratégie de l'éducateur ne peut en aucun cas relever du jeu à somme nulle, c'est-à-dire, une situation où ce qui est gagné par l'un l'est aux dépens de l'autre. Seules les stratégies gagnant-gagnant doivent être privilégiées lorsqu'on se réclame des métiers de l'humain.»*⁶

⁵ Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (paru au Moniteur belge du 23 septembre 1997) ;

⁶ BRICHAUX L'éducateur spécialisé en question(s), Erès, 2001.

VI. Rôles de l'éducateur

La loi définit la profession en ces termes :

« la personne qui favorise par la mise en œuvre de méthodes et de techniques spécifiques, le développement personnel, la maturation sociale et l'autonomie des personnes qu'il accompagne ou éduque, exerçant sa profession soit au sein d'un établissement ou d'un service, soit dans le cadre de vie habituel des personnes concernées »⁷

De par notre position de première ligne Nous devons sans cesse nous adapter aux situations qui se présentent à nous. Nous ne donnons pas cours, ce qu'on attend de nous en dehors des actions administratives et de surveillances n'est pas toujours clairement défini, nous devons trouver notre place au milieu de tâches hautement variables. Nos interventions vont du coup de fil à un parent pour une absence, au le soin d'un blessé en passant par la participation au conseil de discipline, pour des décisions qui ont des conséquences bien plus grandes pour les élèves, l'accompagnement d'un groupe en excursion ou un entretien individuel avec un élève qui vient pour signaler des abus ou autres. Nous devons adopter un positionnement neutre, à l'écoute, impliqué dans la relation. Nous devons nous faire accepter par les jeunes, par les parents mais aussi par les professeurs. Nous devons installer une relation de confiance et de reconnaissance mutuelle avec eux tout en représentant et en faisant respecter les règles de l'institution et dans le respect de l'éthique.

Une grande partie du travail de l'éducateur est consacré à réduire les difficultés matérielles et morales des enfants et des familles envers qui et avec qui il dirige son intervention. Impliqué dans des relations interpersonnelles avec les collègues de l'institution, les intervenants extérieurs et en particulier avec les élèves adolescents et leurs parents pour ceux qui ont des difficultés relationnelles. Ces adolescents et ces parents en difficultés attendent des rapports avec les éducateurs, une certaine authenticité, ils doivent se sentir en confiance.

⁷ La loi sur le statut de l'éducateur spécialisé (niveau graduat) votée le 29 avril 1994 et parue au Moniteur Belge le 20 avril 1996

L'éducateur connaît les règles et les objectifs de son métier tout en faisant preuve d'une grande capacité d'observation, d'évaluation, d'adaptation sans quoi son intervention sera redondante et risque de ne pas répondre aux attentes de l'institution, aux besoins et demandes des bénéficiaires

L'éducateur de par sa fonction sociale est au croisement de l'organisation du quotidien qui doit être adaptée chaque jour, chaque heure et même, quelques fois, à chaque instant. L'institution compte sur lui pour pallier les absences des autres membres de l'équipe, on attend de lui qu'il soit disponible et opérationnel quand le besoin s'en fait sentir. L'essentiel du travail de l'éducateur se fait dans la présence et dans le positionnement charnière entre l'individuel et le collectif, l'administratif et l'éducatif, entre les relations institutionnelles et les relations informelles, le travail scolaire et le parascolaire. Notre positionnement neutre, à l'écoute, facilement accessible, fait de nous des personnes centrales dans la communication. En transaction avec tous les acteurs de l'institution pour notre travail, nous sommes souvent des témoins, des confidents, sans cesse dans l'observation des échanges entre les individus, des communications directes et indirectes, verbales et non verbales. Nous sommes aussi témoins à court et moyen termes des traces que celles-ci laissent aux différents intervenants et aux bénéficiaires.

1) Tenir compte du public: l'adolescent.

L'éducateur selon Franssen et Walthery «appréhende la personne en tant que personne, dans sa globalité et son cheminement - à la différence des autres professionnels qui interviennent de manière partielle ou spécialisée»⁸

L'adolescence est une période de vie particulière car le jeune ressent divers changements. Non seulement au niveau de son corps, mais aussi au niveau de ses réflexions, de sa vie sociale, de la construction de son identité. Le jeune se construit, tant à devient un adulte. C'est un moment clef de l'existence! « A L'adolescence, l'organisme va subir des modifications majeures qui vont affecter successivement tous les aspects de la vie biologique, mentale et sociale: le corps est profondément modifié lors de la poussée pubertaire, la pensée change également et fait l'objet de remaniements quantitatifs. La vie sociale

⁸ A. FRANSSSEN et P. WALTHERY, Groupes d'intervention sociologique. Les métiers de l'éducateur, Séminaire de recherche-action ADAPT pour le Fonds social ISAJH, 1998, p. 59.

évolue sous un double mouvement d'émancipation de la tutelle parentale et d'engagement de nouvelles relations avec les pairs. Enfin, la représentation de soi s'engage dans une nouvelle subjectivité qui s'exprimera au sein de l'identité, fruit des transformations sexuelles, cognitives et sociales. Les modifications de l'adolescence marquent donc successivement quatre sphères du développement: le corps, la pensée, la vie sociale et la représentation de soi.»⁹ Dans ce bouleversement psychique, la présence des personnes de référence que sont la famille, les amis et les éducateurs, les enseignants a toute son importance. Entouré par sa famille dans ce processus de construction de soi, l'adolescent va en plus rechercher de la reconnaissance auprès d'autres personnes significatives: ses pairs et l'équipe éducative de son école. L'adolescent se construit dans le regard des autres, il a donc besoin d'eux pour évoluer, grandir dans le dialogue et la confrontation.

Selon Philippe Van Meerbeeck, «L'adolescence est surtout et avant tout l'âge de la vie où l'inconscient se lit à livre ouvert: c'est le stade du homard, écorché vif, sans protection et à la merci des inconscients de tous et de l'inconscient collectif.»¹⁰ Le regard des autres aide l'adolescent à se définir, se donner une identité propre. Les parents ne sont pas les seuls à soutenir l'adolescent dans sa recherche identitaire. Les pairs sont aussi importants, car l'emprise de la famille laisse place à celle du groupe d'amis. Les éducateurs, comme les autres membres de l'équipe éducative, partageant le quotidien des jeunes, ont aussi un rôle à jouer à leurs côtés

Les enfants, les adolescents et les «adulescents» qui se cherchent, sont en pleine évolution tant physique que psychologique. Ils apprennent le monde, comment y vivre, ce sont des individus en train de se construire une identité propre pour affronter le monde extérieur, y créer leur place et y participer de manière plus ou moins active en fonction des périodes de développement, de leur envie, de leurs possibilités, de leurs capacités, de leurs expériences.

J'établis une relation de confiance avec les élèves, d'alter ego et j'applique mon autorité par le dialogue et par un établissement de règles sensées et

⁹ CLAES Michel, L'expérience adolescente, Collection psychologie et sciences humaines, Edition Pierre Mardaga, Bruxelles, 1983, p. 56.

¹⁰ VAN MEERBEECK Philippe, Ainsi soient-ils ! A l'école de l'adolescence, Collection Comprendre, Editions de Boeck, Bruxelles, 2007, p. 35. 5 Ce constat se retrouve pour l'environnement scolaire dans l'analyse de LORIERES Bénédicte Quelle est la place des relations sociales dans la dynamique motivationnelle de l'élève ?, Analyse UFAPEC n°14.12, 2012

adaptées à l'objectif de l'école. La pratique éducative nécessite une implication forte de la part du personnel éducatif. L'accompagnement de jeunes nécessite à l'éducateur de s'impliquer entièrement. L'éducateur est important pour les élèves, dans ce sens où il est le confident lorsque ça ne se passe pas bien et en même temps, il est celui qui fait respecter le cadre, donc, celui qui suscite quelques fois la révolte.

2) Tenir compte des objectifs de l'école

L'école est un lieu de vie en collectivité constituant et constitué de groupes auxquels les enfants participent mais surtout auxquels ils ont besoin d'appartenir, afin de pouvoir s'y épanouir. Ce lieu est doté de règles qui régulent la vie en groupe, dans un système qui lui-même tient compte des normes des autres systèmes dans lesquels il réside.

L'école a pour but de former des citoyens, il est essentiel de pouvoir offrir aux élèves, à ses acteurs, les moyens de devenir citoyen. En y participant activement, en lui proposant d'y prendre une place active tel que celle qu'elle souhaite lui faire atteindre dans la société. L'objectif de l'école n'est pas de faire des personnes soumises qui acceptent tout sans rien remettre en question mais bien des citoyens le plus actif et autonome possible avec un esprit critique et des capacités à subvenir à leurs besoins. Mais aussi des gens qui tiennent compte des différents environnements qui constituent leur milieu de vie et qui sont conscients de l'intérêt collectif.

3) Tenir compte de l'époque

Personne ne doute de l'importance de transmettre aux jeunes générations une instruction, qui permette à chaque personne parvenant à l'âge adulte, de pouvoir vivre d'un travail et s'insérer dans la vie sociale. Avant l'école, c'était la cellule familiale qui jouait ce rôle important dans l'acquisition du langage et celle des pratiques de la vie courante, et les anciens transmettaient le savoir-faire empirique, qu'ils avaient eux-mêmes reçu et souvent perfectionné. De nos jours, il est clair que le développement d'un pays est lié à la qualité de ses institutions scolaires et universitaires. Et toutes les cellules de la société, de la famille à l'Etat, savent que l'enseignement est d'une importance capitale.

De ce fait, la question de la place de l'école est incontournable et la place de l'éducateur au sein de cette institution l'est tout autant. La famille, à juste titre, souhaite que l'école soit accessible à ses enfants sans discrimination sociale, politique, économique ou religieuse. Le monde professionnel au sens large souhaite qu'elle forme à l'acquisition de compétences.

Nous vivons dans des systèmes régis par des règles: des règles à respecter à la maison, au sport, au travail. L'exemple premier est le règlement d'ordre intérieur, qui nous dit ce qui est permis et ce qui est interdit. Ça nous permet de voir où l'on va (lorsque la vision de cet objectif est commun). On sait ce qu'on peut faire mais aussi ce qu'on ne peut pas faire et donc ce qui ne peut pas nous arriver, ça a un côté rassurant. Il en est de même pour les élèves, ils ont un règlement à respecter. Nous, éducateurs, sommes là pour leur apprendre à les respecter et à accepter ce cadre mais aussi à en comprendre l'intérêt.

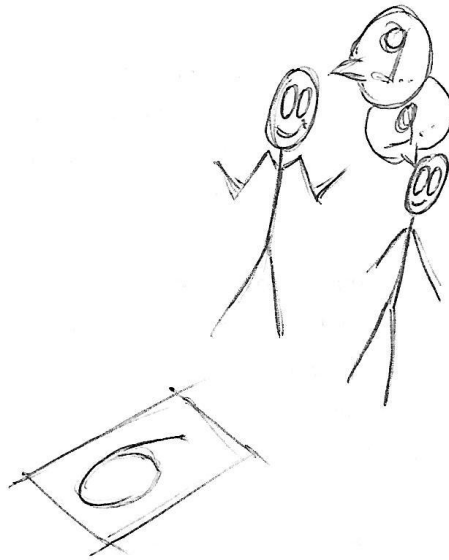
4) Travail pluridisciplinaire

«Le travail de réseau trouve son fondement dans l'implication existante ou à mettre en œuvre des différents intervenants politiques, administratifs, associatifs, publics, concernés par les problématiques sociales des usagers et ce, afin de définir et mettre en place des stratégies socio-politiques d'action, d'insertion et d'intégration. Lorsque des travailleurs sociaux décident de travailler en réseau, c'est qu'il y a un intérêt, un problème ou défi commun à relever ; • qu'il y a un échange volontaire entre les membres, tout en laissant l'autonomie des membres intacte»¹¹

L'éducateur exerçant en milieu scolaire établi une étroite relation de partenariat avec les parents et les autres partenaires du milieu (partenaires internes tels que les CPMS, et partenaires externes tels que AMO, SAJ) afin qu'il y ait concertation sur les interventions à effectuer auprès des enfants. Il est important de bien connaître les ressources du secteur géographique dans lequel l'établissement scolaire se trouve et établit des liens de partenariat avec des personnes de différents secteurs d'intervention. L'éducateur doit participer activement et de façon régulière au travail d'équipe avec ses collègues. Cette

¹¹ « Dictionnaire critique d'action sociale », Sous la direction de Barreyre, Chantreau, Lassus, Collection travail social , Bayard Editions.

fonction de travail requiert une grande capacité d'écoute, de l'ouverture d'esprit, de la créativité et un grand sens de l'organisation.



VII. Sentiment d'appartenance

1) Définition

Le sentiment d'appartenance c'est sentir que l'on fait partie intégrante d'un groupe, cela constitue un besoin inné chez l'enfant comme chez l'adulte. Il est un élément central de la construction de l'identité. L'école bien plus que d'être une institution d'enseignements, est un milieu d'échanges de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être et aussi un milieu d'expérience où il doit faire bon vivre et où les étudiants, les préadolescents, les adolescents et les adultes doivent pouvoir trouver leur place individuellement dans le respect du groupe. Au fur et à mesure de son développement, l'enfant agrandit son cercle de transaction.

Le sentiment d'appartenance au milieu, à un milieu est intimement lié au développement de la socialisation, tout individu est d'abord et avant tout un être social. Appartenir à un groupe, en faire partie intégrante est un besoin inné. Ce sentiment d'appartenance se développe grâce à plusieurs relations d'attachement et de complicité qui s'établissent d'abord avec les parents et la famille, puis avec les compagnons et les autres adultes. Le sentiment d'appartenance en milieu scolaire renvoie à un sentiment d'acceptation, de valorisation, d'inclusion, d'encouragement et d'harmonie au sein du groupe. Ce concept implique des notions comme le soutien, le respect et l'autonomie. Le sentiment d'appartenance constitue une expérience psychologique comprenant des composantes cognitives et affectives. Ce sentiment se solde par une quête d'affiliation envers un groupe ayant un impact sur le fonctionnement psychologique et affectif.

Les sentiments d'appartenance(s) constituent l'un des aspects (collectifs) de l'identité et donc du sentiment de Soi. A. Mucchielli pense que le sentiment d'appartenance prend ses sources «*dans la relation primitive du nourrisson avec sa mère, puisqu'on sait que dans son état premier, le nourrisson ne se distingue pas de sa mère*»,¹² et découle tout autant du fait que l'être humain est un être social.

¹² .A. Mucchielli (1986) L'identité, Paris, PUF, p. 49.

Pour l'adulte, le sentiment d'appartenance est avant tout ce qui définit l'image qu'il projette dans la société, c'est-à-dire son statut, l'image qu'on a de lui et celle qu'on lui renvoie, la valeur de son Moi. Selon le sociologue Guy Rocher, *«Appartenir à une collectivité, c'est partager avec les autres membres assez d'idées ou de traits communs pour se reconnaître dans le «nous»* (Rocher, 1968). Le sentiment d'appartenance ne peut pas se former isolément chez l'individu. Pour pouvoir partager ses idées avec les autres membres, l'individu doit être d'abord accepté et reconnu par ces derniers. Selon J. C. Turner, *«... l'appartenance à un groupe particulier en ce qui concerne ses fonctions d'identité sociale est reliée à une évaluation positive de ses attributs par comparaison aux autres groupes: on peut dire que les dimensions importantes de la comparaison sociale du point de vue de l'identité sociale sont celles qui sont associées à des valeurs dont la plupart sont des productions culturelles»*¹³.

J'ai pu observer au cours de mon parcours professionnel que certains élèves s'épanouissent à l'école, ils y passent toute leur année secondaire sans trop de turbulences, ils semblent équilibrés et investissent l'école sans appréhension. Ils participent aux cours, ne sont pas sujet à des retards ou à des renvois du cours, ils ont leur matériel, les résultats sont globalement corrects. D'un point de vue social, les interactions avec les autres élèves se passent bien, sont assez variées et se déroulent sur un plan d'alter ego. Les interactions avec les adultes semblent aussi satisfaisantes. Il peut arriver ponctuellement que des frictions soient observées mais elles peuvent être rapidement endiguées par un entretien pendant lequel on expliquera et on recadrera avec des mots tout en appliquant le règlement. Tous ces échanges contribueront à développer l'identité des élèves et leur sentiment d'appartenance à leur école.

Pour ce travail, je qualifierais les élèves que je viens de décrire comme des élèves qui ont un sentiment d'appartenance à l'école qui est bon. Ils participent, ont des interactions positives et enrichissantes tandis que d'autres n'investissent pas l'école comme une expérience positive pour eux, qui est là pour les accompagner dans leur développement, les accompagner positivement en visant la responsabilisation... . Certains d'entre eux ont carrément le sentiment d'être en prison à l'école. Ils ont tendance à s'opposer et à remettre en

¹³ J. C. Turner Comparaison sociale et identité sociale : quelques perspectives pour l'étude du comportement

question l'intérêt que l'école leur porte, «déjà qu'elle est obligatoire !» il faut en plus suivre une série de règles imposées, dont le sens n'est pas toujours compris. Cela se traduit par une série de manquements au règlement. Le non-respect de ces règles implique des réponses, selon ce même règlement, de type «sanctionnables» ce qui renforce encore le sentiment dominant/dominé, l'impression de ne pas être sur la même longueur d'onde.

L'élève n'a pas le sentiment que l'école est là pour l'accompagner dans sa formation mais qu'elle est là pour le formater et le sanctionner s'il ne va pas là où elle veut qu'il aille ou s'il n'est pas assez docile! De la même manière, le sentiment de l'équipe éducative de l'école (éducateurs, professeurs, direction) peut être d'avoir l'impression que l'élève n'en a rien à faire! Pour ce travail, nous qualifierons le sentiment d'appartenance de ces élèves de faible.

2) Comment évaluer le niveau de sentiment d'appartenance à l'école?

Le premier indice est un sentiment de bien-être et de détente de l'élève à l'école. L'enfant a envie d'y aller et en général ce n'est pas pour les cours mais pour ses camarades et pour les adultes qui sont là et qui s'intéressent à lui. Il sent qu'il fait partie d'un groupe qui ne vaut pas tant par le nombre que par la fréquence et la qualité des relations de complicité qui se vivent. L'élève qui se sent appartenir à l'école se sent solidaire des autres et il est prêt à épauler ses compagnons lorsque le groupe fait face à une difficulté.

Il participe activement aux activités, aux projets et aux décisions de son groupe d'amis et cela le valorise. Enfin, il respecte les bâtiments et le matériel qui est mis à disposition de l'ensemble du groupe.

Ces observations se feront à travers la mise en place d'une feuille d'observations individuelle d'élève:

- l'évolution du nombre de note disciplinaire;
- la présence aux réunions de l'assemblée participative;
- la façon dont l'élève se comporte au quotidien, son évolution générale via les observations objectives des professeurs et éducateurs;
- la participation au projet mis en place par l'assemblée participative.

Est-ce qu'il existe un outil qui pourrait l'aider à accomplir ces missions dans les meilleures conditions? Est-ce que travailler la citoyenneté peut améliorer le sentiment d'être écouté, entendu et le sentiment d'appartenance des élèves à l'école?

VIII. L'assemblée participative comme outil d'intervention de l'éducateur?

L'éducateur effectue un travail socio-éducatif à l'égard des élèves en les amenant à se structurer, à se maîtriser, à coopérer avec le groupe, à respecter des règles de vie en groupe et des normes sociales, à se socialiser, à découvrir ses ressources personnelles, à poursuivre les études qu'ils ont entamées, à accéder aux valeurs du projet pédagogique de l'établissement scolaire, à se créer une identité, à s'exprimer, à formuler des demandes, à accéder à l'autonomie.

L'éducateur est un médiateur de première ligne. « L'espace de la médiation est aujourd'hui borné par les projets éducatif et pédagogique, par le règlement des études, d'ordre intérieur et le projet d'établissement. Dans cet espace, le jeune viendra souvent se confronter au cadre, aux limites, aux interdits et, ainsi, questionner son rapport aux autres à travers la rencontre avec un éducateur. Cette rencontre, comme toute rencontre humaine constituera l'espace même de la relation éducative. »¹⁴ Le travail de l'éducateur en milieu scolaire est spécifique et complémentaire du travail de l'enseignant. « La formation spécifique et le statut de l'éducateur au sein de l'établissement scolaire lui confèrent une position stratégique, à la croisée des univers scolaire, parascolaire et social. L'éducateur est au coeur d'une chaîne de micro-responsabilités. »¹⁵

L'outil « Assemblée participative » permet aux élèves si ils le souhaitent, de s'exprimer, d'exprimer leurs désirs, leurs ressentis, leurs humeurs mais aussi d'échanger, de confronter leur avis à l'avis des autres, de se mettre d'accord, de fixer un cadre et des règles pour atteindre des objectifs communs, des règles qui permettront à chacun de s'épanouir individuellement dans le groupe et le respect de la collectivité.

¹⁴ Les Carnets de l'éducateur 7 Exploration de la profession, op. cit., p. 225

¹⁵ Dispositifs « Educateur », rétrospectives et perspectives⁴, FESeC, p. 8

IX. Déroulement du projet

1. Premier contact

Je prends contact avec la directrice pour lui faire part de l'observation et de la réflexion informelle mais en partie collective. Celle-ci est partie prenante et me demande de communiquer la demande de projet à l'ensemble de l'équipe éducative (éducateurs, professeurs, direction) de manière formelle.

2. Premières missions

Rédaction de la fiche de projet qui sera décrite dans les grandes lignes, les modalités précises ainsi que les conditions de fonctionnement et d'organisation seront à fixer par l'assemblée participative. Elles seront organisées par un groupe responsable du projet qui est à définir. En plus de la rédaction, je propose une date de réunion pour exposer le projet et d'obtenir un engagement collectif clair de la part de l'équipe éducative.

Communiquer la fiche de projet à l'ensemble de l'équipe éducative par mail et, via les valves de la salle des professeurs, la date d'une réunion qui servira à exposer le projet oralement.

3. Premier échange avec l'équipe éducative

Lors de cette réunion, j'explique le projet, les origines de celui-ci, ses objectifs et les résultats espérés. Ensuite, nous échangeons nos points de vue, nos impressions, nos idées et il en ressort que nous allons essayer de lancer le projet «assemblée participative».

4. Mise en action: création d'un groupe responsable

Nous commençons directement en créant un groupe «responsable» qui sera l'organe organisateur, évaluateur, qui aura comme mission la concrétisation, la communication, l'évaluation et le suivi du projet de manière globale.

- Directrice qui chapeaute le projet à moyenne distance.
- Un professeur, Mr JD, qui participera à toutes les réunions et qui aura un rôle de représentation de ses collègues professeurs qui ne savent ou qui ne veulent pas venir.
- Un éducateur, moi-même, responsable de la rédaction et la communication des résumés auprès des professeurs et des délégués de classe ainsi que du suivi général du projet.

5. Mise en place de la communication aux élèves

Il est assez simple pour l'éducateur de faire passer un message de manière rapide. Le lendemain, en passant dans les classes pour faire le tour des présences, j'annonce à tout le monde la mise en place de ce projet assemblée participative tout en laissant dans chaque classe la fiche projet et la date de la réunion d'information durant laquelle tout sera bien expliqué.

6. Réunion d'information générale

Il y a pas mal de monde: des élèves, des professeurs, des éducateurs. Les gens sont assez curieux de savoir en quoi cela consistera même si dans l'esprit de certains, «un conseil des délégués ça ne sert à rien, on se voit trois fois dans l'année sans aucun résultat!»

J'explique à tous que l'objectif de ce projet est d'insuffler une dynamique active et positive au sein de l'institution en mettant en place des projets collaboratifs, citoyens au sein de l'école. Il ne s'agit pas d'un lieu de revendications mais bien d'un lieu d'échange, d'expression, un lieu où nous serons rassemblés pour trouver des solutions ensemble, mettre du sens sur nos actions si c'est nécessaire et mettre en place un outil qui sera efficace pour créer du lien entre les différents acteurs de l'école (les élèves, les professeurs les éducateurs) mais aussi pour mettre les élèves en action, utiliser leurs acquis mais aussi leurs envies, leur imagination, leur motivation pour faire avancer l'institution et leurs apprentissages dans une relation d'échange ou chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

L'éducateur aura un rôle organisationnel des réunions, de rédaction au propre des comptes-rendus des réunions, il sera l'axe central de la communication au niveau des différents projets mis en place, il sera la ressource les documents édités, il sera le modérateur motivateur.

7. Première «Assemblée participative»

Lors de cette première réunion, beaucoup de monde était présent. Afin de donner à tous l'opportunité de donner son avis, il me semblait opportun de faire un brainstorming. Cet outil donne la possibilité à chacun de s'exprimer dans un grand groupe. Les participants doivent inscrire un mot qui représente une idée en rapport avec le thème principal, ils sont en action et tous peuvent visualiser l'avancement de l'exercice directement, avoir accès aux idées des autres instantanément. L'éducateur est en observation à ce moment-là, il observe les transactions, les échanges, qui va mettre son idée, qui n'en a pas, qui en a plein... . Cet exercice permet aussi de ne pas réclamer l'attention de tous vers un interlocuteur, de ne pas utiliser la consigne «silence, on écoute» mais au contraire, il permet de continuer à garder les échanges entre les participants.

Après ce premier exercice, nous avons créé plusieurs groupes d'élèves de classes différentes afin d'opérer un classement, un « top 3 » des idées à mettre en place en premier lieu via «l'assemblée participative». Ensuite, nous avons mis en commun les résultats des différents groupes qui sont:

- la participation au projet «Viva for Life»;
- la consommation de tabac au sein du collège;
- la mise en place d'une radio au sein du collège.
-

8. Rédaction du compte-rendu de réunion

L'éducateur se charge de faire le compte-rendu de la réunion.

9. Réunion du groupe responsable

Lors de cette réunion, nous commençons par évaluer la façon dont s'est déroulé le projet jusqu'à présent. La communication est bien passée, le projet a été bien reçu et la première réunion a rassemblé un bon nombre de participants (58), ce qui représente presque 50% de la population générale de l'école. Nous estimons donc que le projet est assez suivi pour être maintenu.

Nous lisons ensemble le compte-rendu de la réunion précédente en reprenant point par point les idées, en réfléchissant à la façon de les traiter. Il ne s'agit pas de répondre à la demande mais de poser des limites de fonctionnement.

A. La participation à l'action «Viva for Life»

Cette année, l'action récolte des dons pour les enfants de zéro à six ans vivant sous le seuil de pauvreté en Belgique. Il est possible que la motivation à la participation soit due à une identification de la part des participants à ces enfants car, la majorité des élèves de notre collège est issu d'un milieu socio-économique peu élevé.

De mon côté, je trouve que ce projet est particulièrement bien adapté, et qu'il est un bon premier projet pour l'assemblée participative, et ce pour plusieurs raisons:

- travailler la pluridisciplinarité, mobiliser des acteurs internes et externes à l'école. Nous pourrions mettre à profit les idées, les apprentissages, les capacités de tous ainsi que la force du groupe. Ce qui valorisera l'estime de soi de chacun des participants et qui devrait créer du lien;
- c'est un projet qui a une date de fin et qui a un objectif mais qui n'a pas d'obligation de résultat;
- sortir du quotidien, s'organiser ensemble autour d'une cause commune sans enjeux internes ni obligation de participation;
- échanges intergénérationnels. Ce projet permettra de mettre en contact les profs et les élèves de différentes classes, de différents degrés qui n'ont pas cours ensemble;
- apprendre à se connaître dans un autre contexte, sortir de l'institution, la faire connaître dans la ville.

Je propose de coordonner la gestion de ce projet et ma proposition est acceptée. Nous sommes mi-septembre et l'apogée du projet est la remise du chèque à Charleroi le 23 novembre.

B. La consommation de tabac à l'école

Nous sommes ici face à une demande totalement différente de la mise en place d'un projet, il s'agit de revoir un point du règlement afin d'améliorer la vie collective au sein du collège. Il s'agit d'une action plus politique, observer de manière générale un problème de vie collective, l'analyser, trouver ensemble des solutions, des consensus qui puissent satisfaire tous les partis et ainsi améliorer le quotidien de la collectivité, la vie de la cité.

Le problème de la consommation du tabac est un problème endémique au collège et à toutes les écoles je crois mais ce n'est pas une raison pour ne pas le traiter ou, en tout cas, essayer de trouver des solutions. D'autant plus que ce problème a des dommages collatéraux:

- dégradation massive des toilettes. Les élèves ne veulent plus y aller, les parents se plaignent, nous-mêmes éducateurs nous plaignons;
- les élèves plus jeunes qui ne consomment pas de tabac sont en contact avec des consommateurs au sein même de l'école de manière directe ou indirecte. Il est important de tenir compte de cette donnée;
- confrontations quotidiennes entre les élèves consommateurs et les éducateurs;
- l'éducateur devient surveillant des toilettes pendant les récréations;
- des élèves majeurs se retrouvent en retenue car ils fument dans les toilettes ou car ils sortent de l'école à 10h50 pour fumer.

Il est donc à mon sens important de régler ce problème de manière citoyenne puisque, nous sommes forcés de constater qu'imposer des règles ne règle pas le problème.

Pour ce faire, nous allons créer un groupe «action tabac» qui discutera du problème et qui tentera de trouver un consensus qui soit satisfaisant pour les différents partis.

C. Mettre en place une radio à l'école

Le projet radio est encore un autre type de projet. Il s'agit d'un projet à long terme, d'un projet qui implique un investissement financier dans l'achat de matériel et aussi un investissement personnel quotidien des participants.

On pourrait aussi considérer que cette radio sera un outil de communication, peut-être même le prolongement de l'assemblée participative. Dans le sens où ce projet est issu de l'assemblée participative, il peut servir de moyen de communication à l'assemblée participative, tout en donnant l'opportunité aux participants d'utiliser un moyen d'expression différent des canaux existants.

Il ne s'agirait pas d'une radio qui diffuse sur les ondes mais d'une radio interne. Toutefois, nous pourrions, le cas échéant, enregistrer certaines émissions afin de les poster sur la page Facebook de l'école. Ce qui permettrait de mettre en avant, de valoriser l'image positive et constructive des élèves via un canal de communication qu'ils apprécient particulièrement.

Nous trouvons que ces trois projets sont tout à fait réalisables et que les bénéfices potentiels pour la collectivité et pour les individualités ne sont pas négligeables. Le compte-rendu va être transmis et des groupes actions vont être formés à la prochaine réunion.

10. Transmission à tous du compte-rendu de réunion.

L'éducateur transmet le rapport de réunion, qui comporte un résumé du contenu de la réunion qui a eu lieu, et l'ordre du jour à chaque délégué de classe qui sera chargé de le communiquer à sa classe en le lisant et en l'accrochant aux valves de sa classe. De cette manière tous les élèves de l'école sont informés.

Un résumé est aussi affiché aux valves de l'école, et aux valves de la salle des professeurs. Une copie est gardée dans la farde de communication de la salle des professeurs et dans celle des éducateurs. Enfin, une copie est envoyée par mail à la directrice.

11. Création des groupes

Pour la réunion d'organisation des groupes, je décide de préparer la salle d'une manière bien précise. Je dispose trois grandes tables de manière distincte dans la salle et au milieu de ces tables, j'ai disposé des feuilles portant le nom des différents thèmes: une table «tabac», une table «Viva for Life», une table «radio».

Au début de la réunion, il y a moins de monde qu'à la première réunion, une bonne vingtaine de participants sont présents. Je déplore toutefois qu'il n'y ait que deux professeurs présents.

J'invite tout le monde à entrer dans la salle et à choisir le thème, le projet auquel il a envie de participer en s'installant à la table. Très rapidement, les groupes sont formés. Comme prévu, j'e m'installe au groupe «tabac» où huit élèves me rejoignent. Le groupe «Viva for Life» est composé d'un professeur et de 10 élèves. Le groupe «radio» est composé d'un professeur et de trois élèves.

Comme à la première réunion, les groupes «Viva for Life» et «radio» organisent un brainstorming afin de mettre en commun les idées autour du thème principal de leur groupe.

12. Groupe «action tabac»

À partir de maintenant, je ne développerais dans ce rapport que le groupe action auquel j'ai participé, à savoir, le groupe «tabac».

A. Composition du groupe

Il regroupe des élèves consommateurs et non consommateurs de tabac qui ont au minimum 16 ans.

B. Mise en place des limites d'action

J'expose ensuite aux élèves les réglementations auxquelles l'école doit se référer en terme de tabagisme et le point du règlement d'ordre intérieur qui règle ce point. J'expose aussi les limites d'actions que nous avons fixées avec le groupe responsable et laisse entrevoir une marge de manœuvre.

C. Etat des lieux

Nous faisons ensemble l'état des lieux de ce qui se passe réellement.

Le règlement qui existe et qui n'est pas respecté, occasionne des désagréments individuels et collectifs que nous allons tenter d'expliquer ensemble.

Désagréments rencontrés par les élèves

- Certains élèves peuvent fumer à la maison, et d'après eux, il est impossible de ne pas fumer une cigarette à 10 heures et à midi. Si l'école

ne l'accepte pas, ils transgressent les règles même si leur dossier disciplinaire accumule des sanctions dues à la cigarette.

- Certains élèves sont majeurs, ils revendiquent le droit de pouvoir sortir fumer une cigarette à 10h50 en tant que personne majeure et quelques fois autonome.
- Un de leurs arguments est aussi que certains élèves peuvent sortir de l'école le midi car ils ont l'autorisation de leurs parents pour rentrer dîner à la maison (cette autorisation est remplie en début d'année et stipule si l'élève rentre à la maison pour dîner ou s'il reste à l'école) Or, ces élèves ne rentrent pas chez eux mais vont manger quelque part en ville où ils ont tout le loisir de fumer les cigarettes qu'ils veulent sans aucun problème. L'école est tout à fait au courant que ces élèves ne rentrent pas chez eux mais se dédouane via l'autorisation signée par les parents.
- Les sanctions données à l'école occasionnent des problèmes plus ou moins importants au sein de certaines familles.
- Certains élèves, non-fumeurs, se plaignent de l'état déplorable des toilettes à cause des fumeurs qui montent sur les planches et qui les cassent.

Désagréments rencontrés du côté de l'école

- Beaucoup d'élèves ont des sanctions à cause de la cigarette. Ils accumulent les retenues ce qui est un problème point de vue disciplinaire. Le règlement prévoit une retenue en cas de transgression du règlement, une deuxième et une troisième en cas de "récidive". Ensuite c'est un jour, puis deux puis trois jours de renvoi avant le renvoi définitif.
- Ces interventions entraînent des conflits entre certains élèves et les éducateurs, ce qui gangrène les transactions quotidiennes. Beaucoup d'énergie et de temps sont perdus pour gérer ce genre d'incivilités.
- Il y a aussi un gros problème de dégradation des toilettes, car c'est là que les élèves vont fumer. Pour ne pas se faire voir, ils montent debout sur la cuvette qui devient sale, qui casse. Les toilettes deviennent un chancre et ne sont plus utilisées. Les élèves ne veulent plus y aller, les parents se plaignent, nous-mêmes éducateurs nous plaignons.
- les élèves plus jeunes qui ne consomment pas de tabac sont en contact avec des consommateurs au sein même de l'école de manière directe ou

indirecte ce qui n'est absolument pas normal. Il est important de tenir compte de cette donnée.

- Dans ces conditions, il n'y a pas qu'aux récréations qu'ils fument puisque ça sent la cigarette. A tout moment, un élève demande l'autorisation de se rendre aux toilettes et fume en même temps!

Une perte de temps du côté de l'équipe éducative, une tension du côté des élèves. Un jeu du chat et de la souris qui n'a rien d'éducatif et qui ne mène à aucune responsabilisation avec les désagréments que nous venons de citer.

D. Identification des demandes

Nous clôturons cette discussion en identifiant la demande des élèves «fumeurs» et cette demande est très simple: ces élèves souhaiteraient pouvoir aller fumer une cigarette à la récréation de 10 heures et à la récréation de midi. La demande des élèves «non-fumeurs» et d'avoir accès à des toilettes qui ne sont pas insalubres. La demande de l'institution est de trouver une solution légale et éthique pour régler ce problème qui, une fois réglé, réduira les dommages collatéraux qu'il provoque.

E. Conclusion de la réunion

Nous fixons ensemble l'ordre du jour de la prochaine réunion qui est:

réfléchir à la mise en place d'une solution légale et responsabilisante qui tient compte de la collectivité, des individualités et des objectifs d'éducation à la santé de l'école.

En ayant cette discussion, en faisant un état des lieux ensemble, en donnant la possibilité aux acteurs d'échanger leurs avis, leurs envies, en explicitant les contraintes, les objectifs, l'éducateur assure ses fonctions

sociales:

- tenir compte des individualités, des besoins, des désirs des participants, des objectifs de l'institution et situer son intervention par rapport à ceux-ci ;
- organiser ses interventions sur base de la connaissance des réalités sociales ;

- s'interroger et interpeller l'institution par rapport au fonctionnement institutionnel.

politiques:

- situer son action par rapport au système institutionnel, économique, social et culturel pour favoriser la participation active et citoyenne des personnes qu'il accompagne ;
- confronter son expérience à celle d'autres intervenants et les personnes qu'il accompagne dans le but de mettre du sens sur les actions mises en place et de potentialiser leurs effets ;
- En tant qu'acteur de changement, ouvrir des pistes alternatives constructives et citoyennes.

13. Rédaction du compte-rendu de réunion

Je suis chargé de faire le compte-rendu de la réunion.

14. Réunion du groupe responsable

Lors de cette réunion, nous commençons par évaluer la façon dont s'est déroulé le projet jusqu'à présent. La communication est bien passée, les projets sont en cours, la motivation est grande et l'ambiance constructive. Nous remplissons les demandes de la Communauté française en ce qui concerne les points du décret de 1997 et en tant qu'éducateur, ce projet me permet de remplir mes différentes fonctions. Nous estimons donc que le projet peut être maintenu.

Nous lisons ensemble le résumé de la réunion précédente en reprenant point par point les idées, en réfléchissant à la façon de les traiter. Il ne s'agit pas de répondre à la demande mais de poser des limites de fonctionnement.

Nous analysons l'état des lieux et les demandes des différents partis.

Nous sommes conscients que les règles ne sont pas respectées mais que faire? Accepter que les élèves fument à l'école, c'est interdit! Fermer les yeux sur ce qui se passe et sur le fonctionnement de certains élèves par facilité? C'est hypocrite! Nous devons essayer de trouver une solution acceptable par tous et la plus responsabilisante possible. L'école a un devoir d'éducation à la santé

mais aussi d'éducation à la responsabilité. Comment atteindre ces objectifs dans cette situation ?

Que dit la loi?

- Il est interdit de fumer dans les lieux publics et l'école en est un.
- Il est interdit de vendre des cigarettes aux adolescents de moins de 16 ans.

Que dit le règlement d'ordre intérieur ?

Circulaire 1289¹⁶ qui fait suite à l'Arrêté Royal du 31 mars 1987 porte sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Cette interdiction s'applique aux établissements d'enseignement. Les personnes qui vivent et travaillent au Collège Visitation - La Berlière doivent pouvoir le faire sans être importunées par l'usage du tabac. La règle qui prévaut est donc celle d'un espace «non-fumeurs».

Quelles sont les opportunités ?

- Modification du règlement d'ordre intérieur afin de cadrer la consommation de tabac sous certaines conditions? Conditions à fixer ensemble lors d'une réunion.
- Travailler en lien direct avec les parents. Il nous semble primordial d'avoir l'accord des parents dans un premier temps mais, au-delà de l'accord, je souhaiterais que les parents participent au débat et à la mise en place des modalités car la consommation de tabac à l'école ne concerne pas exclusivement l'école et les conséquences sont multiples.
- Travailler la prévention avec des apports d'informations qui viennent de l'extérieur.

En conclusion de cette réunion, nous décidons d'inviter le PMS pour la prochaine réunion pour avoir des compléments d'information sur les dangers du tabac et sur les aides qui existent pour arrêter de fumer.

¹⁶ Circulaire 1289 Établissements d'enseignement organisé par la Communauté française. Protection des travailleurs contre la fumée de tabac. Arrêté Royal du 19/01/2005. Interdiction de fumer dans les établissements scolaires.

Nous demanderons aux élèves d'inviter leurs parents à participer à la réunion, de cette manière ils auront l'information du PMS et ils auront aussi l'occasion de s'exprimer au sein de l'assemblée participative. Leur vision, leur position, leur présence ne pourra qu'enrichir la discussion et la cohérence de l'action mise en place.

Je suis chargé de prendre contact avec le PMS pour qu'il soit présent à la prochaine réunion avec les informations pertinentes pour l'avancement du projet.

La directrice se charge d'inviter les parents des élèves qui participent au groupe «tabac» par téléphone.

15. Transmission à tous du compte-rendu de réunion

L'éducateur transmet le rapport de réunion qui comporte un résumé du contenu de la réunion qui a eu lieu et l'ordre du jour à chaque délégué de classe qui sera chargé de le communiquer à sa classe en le lisant, et en l'accrochant aux valves de sa classe. De cette manière, tous les élèves de l'école sont informés.

Un résumé est aussi affiché aux valves de l'école, et aux valves de la salle des professeurs. Une copie est gardée dans la farde de communication de la salle des professeurs et dans celle des éducateurs. Enfin, une copie est envoyée par mail à la directrice.

16. Réunion avec le PMS et les parents

Cette réunion n'est pas organisée sur un temps de midi mais à 16h30 car aucuns parents ne pouvaient être présents sur le temps de midi. Malheureusement, un seul parent, sur les 4 qui avaient confirmé leur présence, était effectivement présent. L'infirmière et la psychologue du PMS sont présentes ainsi que la directrice, deux professeurs, des élèves et moi-même.

Nous donnons en premier lieu la parole au PMS qui nous fait une courte information sur les méfaits du tabac mais surtout qui nous donne des pistes pour aider les fumeurs à arrêter et des contacts d'associations extérieures à l'école qui peuvent accompagner les fumeurs à la réalisation de cet objectif via différentes méthodes.

Nous donnons ensuite la parole aux élèves afin qu'ils puissent nous faire part de leurs réflexions et de leurs éventuelles solutions.

- La solution qu'ils apportent est la suivante: les élèves majeurs ainsi que les élèves de 16 ans qui ont l'autorisation parentale doivent pouvoir sortir 5 minutes devant l'école à la récréation de 10h50 et sur le temps de midi pour fumer une cigarette tout en s'engageant à respecter le temps imparti et le lieu en utilisant un cendrier mobile qu'ils emmènent avec eux afin de ne pas jeter les mégots à terre.

Nous demandons ensuite au parent d'élève présent son avis sur le tabac et ce qu'il pense de la solution apportée par les élèves. Celui-ci nous fait part de sa difficulté à gérer la consommation de tabac de son fils et les discordes que cela amène au sein de la famille. Il est, lui aussi, à la recherche d'une solution et est assez réceptif à la façon dont cette question est abordée et n'est à priori pas contre une application surveillée de la solution apportée par les élèves car elle permet une consommation contrôlée et évite une surconsommation sauvage dans les toilettes.

De mon côté, je trouve cette idée tout à fait réaliste et applicable par et pour tout le monde avec des effets sur les objectifs recherchés: citoyenneté, responsabilisation. D'une part pour les élèves fumeurs qui auront la charge de respecter leurs engagements, d'autre part pour les élèves qui ne fument pas, ils ne seront plus en contact forcé avec le produit et l'institution sera en totale adéquation avec son règlement, l'école sera un espace non-fumeur. Toutefois il me semble important de mettre en place une action qui permettra aux élèves qui consomment du tabac de travailler sur leur consommation, de chercher des alternatives à cette consommation pour travailler le côté éducation pour la santé.

Les professeurs et la directrice sont quelque peu réticents par rapport à l'autorisation de fumer mais face aux conséquences et aux dommages collatéraux que cette consommation sauvage occasionne, cette solution semble être un compromis acceptable et en adéquation avec l'objectif utopique de 100 % d'élèves «non-fumeurs» au sein de notre institution.

Nous clôturons ensemble cette réunion avec le sentiment d'avoir un compromis qui tient compte des différents objectifs de l'école et du bien-être collectif tout en tenant compte des différents acteurs qui la compose.

Une réflexion est encore à faire quand à l'éducation à la santé. Je trouve qu'il serait bon que ces élèves autorisés à fumer puissent se retrouver de temps à autre pour discuter de cette consommation avec tantôt une personne de l'école, tantôt un intervenant extérieur. J'ai dans l'idée de leur donner la responsabilité d'organiser une campagne anti-tabac auprès des autres élèves de l'école afin qu'ils puissent prendre la place de personnes responsables d'un message éducatif responsabilisant quand à d'éventuelles méthodes pour arrêter le tabac.

17. Rédaction du compte-rendu

Je suis chargé de faire le compte-rendu de la réunion.

18. Réunion du groupe responsable

Lors de cette réunion, nous commençons par évaluer la façon dont s'est déroulé le projet. Jusqu'à présent. La communication est bien passée, Les projets sont en cours, la motivation est grande et l'ambiance constructive.

Nous lisons ensemble le résumé de la réunion précédente en reprenant point par point les idées, en réfléchissant à la façon de les traiter. Il ne s'agit pas de répondre à la demande mais de poser des limites de fonctionnement.

Nous sommes partagés entre le sentiment qu'il faut empêcher les jeunes dont nous avons la responsabilité de fumer car les conséquences sur la santé sont néfastes mais nous sommes forcés de constater que les règles imposées ne sont pas respectées (avec les conséquences déjà citées) et nous n'avons pas les moyens de les faire respecter en rajoutant X éducateurs pour surveiller, de plus la surveillance ne responsabilise pas ! Il ne faut pas que l'école soit un lieu où l'on apprend à fumer ou, du moins, elle ne doit pas être l'endroit du premier contact avec le tabac. C'est dans ce sens que l'adaptation proposée par les élèves nous semble acceptable à condition qu'elle soit strictement respectée et contrôlée d'une part et que les parents soient partenaires conscients de cette adaptation d'autre part.

Comment contrôler? Je propose de laisser sortir les élèves majeurs et les élèves de 16 ans qui ont l'autorisation d'eux même au début de la récréation à 10h50 et à 13h10 et un éducateur va les chercher à 10h55 et à 13h15 pour les

faire rentrer avec le cendrier. De cette manière ils n'ont que 5 minutes pour fumer, les éducateurs peuvent vérifier qu'ils ne passent pas toute leur récréation à fumer et si tous les élèves ont bien l'autorisation. Une fois dans la cours, la récréation n'est pas finie et ils ont encore le loisir de jouer au foot ou au basket pour se défouler avant de reprendre les cours.

Les autres participants du groupe responsable n'émettent pas de contradiction à la proposition qui sera évaluée et ajustée si besoin à la prochaine réunion.

19. Transmission du résumé

L'éducateur transmet le rapport de réunion qui comporte un résumé du contenu de la réunion qui a eu lieu et l'ordre du jour à chaque délégué de classe qui sera chargé de le communiquer à sa classe en le lisant, et en l'accrochant au valve de sa classe. De cette manière tous les élèves de l'école sont informés.

Un résumé est aussi affiché aux valves de l'école, et aux valves de la salle des professeurs. Une copie est gardée dans la farde de communication de la salle des professeurs et dans celle des éducateurs. Enfin une copie est envoyée par mail à la directrice.

20. Réunion de mise en route

Lors de cette réunion, je transmets l'accord du groupe responsable aux élèves. Je leur fais part de ma de sa réflexion et nous discutons ensemble des conditions que le groupe responsable aimerait mettre en place afin de cadrer les conditions d'utilisation. Le timing juste 5 minutes aux récréations, le respect de l'éducateur qui viendra les chercher, le respect de l'endroit en en utilisant le cendrier est le cas échéant en balayant le lieu de consommation. Je rappelle à tous que les règles de d'utilisation ne sont pas discutables, elles ont pour but de garantir le bon fonctionnement du nouveau système. Un courrier est distribué aux élèves âgés entre 16 et 18 ans afin d'avoir l'autorisation parentale, tandis qu'un autre courrier est distribué aux élèves de 18 ans et plus. Les élèves majeurs devront signer le papier qui stipule les conditions d'utilisation tandis que les élèves âgés entre 16 et 18 ans devront faire signer leurs parents, ou leurs responsables légaux afin que tous soient au courant de la mise en place et des

conditions d'utilisations de cette adaptation. Une fois c'est papier rendu en bonne et due forme, l'accès sera autorisé.

21. Rédaction du compte-rendu

Je suis chargé de faire le compte-rendu de la réunion.

22. Réunion du groupe responsable

Lors de cette réunion nous commençons par évaluer la façon dont s'est déroulé le projet. Jusqu'à présent. La communication est bien passée, Les projets sont en cours, la motivation est grande et l'ambiance constructive.

Nous lisons ensemble le résumé de la réunion précédente en reprenant point par point les idées, en réfléchissant à la façon de les traiter. Il ne s'agit pas de répondre à la demande mais de poser des limites de fonctionnement.

23. Transmission du résumé

je transmets le rapport de réunion qui comporte un résumé du contenu de la réunion qui a eu lieu et l'ordre du jour à chaque délégué de classe qui sera chargé de le communiquer à sa classe en le lisant, et en l'accrochant au valve de sa classe. De cette manière tous les élèves de l'école sont informés.

Un résumé est aussi affiché aux valves de l'école, et aux valves de la salle des professeurs. Une copie est gardée dans la farde de communication de la salle des professeurs et dans celle des éducateurs. Enfin une copie est envoyée par mail à la directrice.

24. Conclusion

Lors de la mise en place de ce projet nous cherchions un moyen de répondre à des problèmes, des disfonctionnements, de manière constructive et collective afin de donner plus de sens à notre action. Nous devons tenir compte des différents acteurs, des différents objectifs de l'institution et des règles imposées par les instances supérieures.

Lors de nos rencontres nous avons échangé sur nos envies, nos besoins, les contraintes, nous avons envisagé les possibilités ensemble, peser le pour et le contre en tenant compte de l'avis de tous les acteurs.

Les participants au groupe tabac ont dressé la liste des disfonctionnements, des dommages collatéraux. Nous avons réfléchi ensemble à des solutions constructives qui tiennent compte de la collectivité, de la réglementation législative mais aussi des individualités dans le but de responsabiliser et de rendre plus citoyens la prise de décision et la mise en place des actions au sein du collège. Nous avons dû poser des limites ensemble, des limites acceptables pour tout le monde et laissant place à la responsabilisation soit des élèves majeurs soit des parents d'élèves entre 16 et 18 ans.

Si l'école est un lieu d'apprentissage, elle n'est pas détentrice des solutions à tous les problèmes. Un règlement existe mais si celui-ci n'est pas en adéquation avec la réalité sociale, la réalité humaine, si celui-ci ne tiens pas compte un minimum des individualités et des modes de fonctionnement dans les premiers niveaux de sociabilité des personnes, un fossé risque de se creuser, ce fossé se creuse entre l'institution et les personnes qu'elle le devoir de rendre citoyen et autonome.

Nous avons tenté de trouver des solutions ensemble à ces problèmes qui nous touche tous et après plusieurs semaine d'utilisation nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- Les toilettes ne sont plus utilisées comme fumeur, elles sont moins sale et ont retrouvées leurs fonctions premières.
- Diminution drastique des retenues du au tabac.
- Diminution des plaintes des élèves, des parents d'élèves et des éducateurs quant à l'état des toilettes. (des travaux sont même envisagés pour l'an prochain si les conditions continues d'évoluer positivement)
- Diminution des tensions entre les élèves qui ont l'autorisation de sortir sur le temps de midi et les autres qui n'ont pas cette autorisation.
- Les élèves majeurs sont pris en compte, et participe d'avantage à d'autres groupes actions de l'assemblée participative.
- Les éducateurs qui ne passent pas leur temps à surveiller les toilettes passent du temps à organiser soit des jeux sur le temps de midi, soit on

l'occasion de participer à l'assemblée participative et donc utilise leur énergie à des fins constructives et positives.

- L'ambiance générale est plus détendue, le projet «Viva for Life» que nous n'avons pas eu l'occasion de développer dans ce travail a un grand succès, beaucoup d'élèves participent que ce soit pendant les heures de classe ou même en dehors.

X. Peut-on considérer que l'assemblée participative offre aux élèves une place dans le groupe sujet?

Dans un cadre institutionnel classique, les règles de l'institution sont toutes faites, réfléchies, imposées par les adultes pour régler de la meilleure façon possible, selon eux, la vie en communauté et potentialiser l'accomplissement de ses objectifs. Mais l'intérêt des personnes qui imposent les règles ne rejoint pas toujours l'intérêt de ceux qui doivent les respecter. L'intérêt qu'il faut viser c'est l'évolution positive des élèves dont on a la charge. De fait, les règles sont des outils indispensables à la vie en communauté mais est-ce que celles-ci doivent obligatoirement être imposées? Via le conseil participatif, les élèves et les autres acteurs de l'école ont participé activement, ont réfléchi, ont pesé le pour et le contre, ont échangé leur avis, leur point de vue sur différents thèmes. Ceci a permis à chacun des acteurs d'entendre et de comprendre la position de l'autre, de se mettre d'accord sur des objectifs communs et d'avoir la même vision.

Je peux dire que oui, l'assemblée participative a donné la possibilité aux élèves et aux autres acteurs participants aux réunions de prendre une place active dans le groupe sujet de l'institution en étant à l'initiative de réflexions, de projets, de solutions qui ont été appliqués. Des points concrets ont été abordés, des solutions ont été trouvées, mises en place, évaluées par l'assemblée participative. Des actions concrètes ont été menées à bien avec des bénéfices collectifs et individuels.

XI. Bénéfices de l'assemblée participative

«L'utilisation de l'outil «assemblée participative» augmente le sentiment d'appartenance des élèves à l'institution»

L'outil «assemblée participative» a contribué à l'acceptation des règles du système par les élèves. Le sentiment d'appartenance a augmenté grâce à la prise en compte des différents groupes d'acteurs qui composent le collège, leur appartenance au groupe participatif et /ou aux différents groupes actions mis en place développant un nouveau réseau relationnel constructif, solidaire et citoyen. La friction entre les élèves et les règles qui encadrent la vie à l'intérieur de l'institution a diminué et a permis d'investir le temps de chacun de manière constructive et enrichissante dans des projets positifs aux bénéfices collectifs. En plus d'avoir développé le sentiment d'appartenance, je peux constater que l'aboutissement des projets initiés par l'assemblée participative a joué un rôle dans la vision que les participants ont d'eux-mêmes, de leurs capacités, une évolution positive de leur l'estime de soi. De la même manière, les autres participants, professeurs, éducateurs, direction, parents ont tous le sentiment d'avoir contribué de manière constructive à ce développement positif.

Chacun a son point de vue et chacun peut en argumenter le sens et l'intérêt. J'ai expérimenté que ce n'est pas en restant bloqué sur sa propre opinion qu'on arrive à trouver des solutions qui ont des résultats positifs pour la collectivité. L'assemblée participative a servi à mettre tout le monde sur la même longueur d'onde, afin d'avoir la même vision de l'objectif.

Il s'agit là d'un système qui s'adapte d'une part au public, aux besoins, aux capacités de celui-ci mais aussi aux objectifs et aux règles supérieures qui régissent le cadre d'intervention de l'institution.

Un système qui permet de réduire les tensions chez tous les acteurs car c'est la collectivité, l'ensemble des acteurs qui ont une responsabilité quant aux résultats obtenus, ce n'est plus une personne ou un petit groupe de personnes qui est responsable de la réussite ou de l'échec.

1) La construction de l'identité citoyenne

L'assemblée participative est un espace de discussion, d'échange, d'analyse, permettant la mise en place de projets, d'un système citoyen qui vise la citoyenneté en la pratiquant concrètement. Les participants ont contribué au développement démocratique de l'institution en participant activement aux réunions et en représentant ceux qui ne souhaitaient pas être présents eux-mêmes. L'investissement en temps et la confrontation directe avec la réalité des contraintes imposées par les autres et par le système ont contribué à construire un fonctionnement, une identité citoyenne. Les actions menées par ce groupe ont eu des bénéfices directs et indirects pour les participants et la collectivité comme nous avons pu le voir avec les solutions trouvées autour du tabac et des problèmes collatéraux qu'il engendrait. Les élèves ont ainsi été amenés à opérer le cheminement suivant : ils ont partagé leurs idées de projets, ont relevé des dysfonctionnements, évalué les difficultés rencontrées, proposé des solutions afin d'améliorer la situation lors des réunions d'assemblée participative.

2) La responsabilisation

De la naissance d'une réflexion à l'élaboration d'une action, d'un mode de fonctionnement, l'enfant est un citoyen en devenir, il convient donc de lui laisser la possibilité de se construire en effectuant ses propres expériences et pas seulement en lui imposant l'application des règles initiées par les adultes. L'assemblée participative avait pour but de laisser l'opportunité aux élèves de prendre des responsabilités dans des engagements concrets ayant des applications concrètes dans le quotidien de l'institution. La possibilité de participer à un groupe entraîne des opportunités mais aussi des responsabilités. La facultativité du projet engagea la motivation intrinsèque de participants, un premier engagement citoyen de leur part qui donne une indication à l'éducateur sur le potentiel participatif des élèves, leur motivation et leur sentiment de citoyenneté. Une des caractéristiques de cette assemblée est qu'elle est ouverte à tous et à tout moment (sans obligation d'assister à toutes les réunions). Donc si dans un premier temps l'élève ne s'engage pas, les portes ne sont pas fermées, il est possible d'y assister en cours d'année. De la même manière, il peut également cesser de participer aux assemblées s'il n'y trouve pas son compte.

Toutefois, il est important d'aller jusqu'au bout d'un projet action commencé car le rôle qu'on prend dans une organisation a des conséquences pour tous les membres de cette organisation et sur le potentiel de réussite du projet. La responsabilisation passe par le respect de son engagement, ses bénéfices sont dans l'accomplissement de l'objectif fixé au départ. S'engager et honorer ses engagements c'est être responsable. En ce sens, les participants de l'assemblée participative ainsi que tous les participants aux différents projets initiés par l'assemblée participative ont pu expérimenter et développer la responsabilisation.

3) Développement de l'estime de soi

Définition de Monsieur Olivier Devray

« L'estime de soi serait l'ensemble des traces, positives ou négatives, laissées par les expériences vécues par un individu tout au long de sa vie. Les expériences commencent de la naissance et vont se succéder en laissant chaque fois une trace dans le conscient ou l'inconscient jusqu'à former une grande partie de la personne. Si elle est la somme des traces des expériences vécues, elle est aussi selon James, le rapport entre ce que l'on est réellement est ce que l'on voudrait être idéalement. Selon Collay, ce sont les jugements que les autres posent sur nous qui sont intériorisés et qui évoquent la perception qu'un individu aurait de lui. Dans la hiérarchie de la pyramide des besoins de Maslow, l'estime de soi correspond à une double nécessité: se sentir compétent et être reconnu par autrui. »

L'assemblée participative valorise les succès plutôt que de sanctionner les échecs. Les expériences contribuent à la construction de l'identité, potentialisent la valeur qu'une personne percevra d'elle-même, positive ou négative. Les projets initiés et aboutis ont laissé des traces d'objectifs accomplis et le sentiment d'avoir une place concrète, d'avoir été pris en compte. Ces traces sont constructrices d'une image positive de soi et des autres, ce qui aidera la personne à appréhender les nouvelles situations avec un sentiment rassuré sur ses capacités avec une expérience positive de référence et une vision d'elle-même grandie. Les différents acteurs peuvent forger, dans leur esprit, une prédiction réaliste quant au fait qu'ils possèdent les ressources nécessaires pour réaliser certains objectifs. La confiance en soi offre suffisamment de

sécurité intérieure pour se lancer dans des nouveaux projets. Parvenir au bout de ces nouveaux projets induit un sentiment de réussite, ils se sentiront compétents pour ce type de tâche. Ils vivront en toute conscience la satisfaction de mieux se connaître, de s'être découvert un peu plus qu'hier. Tout est lié. Ainsi, une bonne estime de soi amène à une socialisation équilibrée.

4) Développement de socialisation

Processus d'acquisition des normes sociales et des valeurs d'un groupe sociale avec les autres membres du groupe sociale auxquels il appartient. Il convient de distinguer la socialisation primaire et la socialisation secondaire.

Les élèves qui viennent à l'école sont en phase de socialisation primaire c'est-à-dire celle qui se déroule pendant l'enfance et l'adolescence. Cette socialisation est assurée par la famille et l'école. L'élève dispose de peu d'autonomie passant d'un système dans lequel il est en position de domination ou dans une position de soumission volontaire et affective. Cette socialisation permet aux enfants d'acquérir les savoirs de base qui lui permettent de se situer dans son groupe social et de trouver sa place dans le groupe en fonction des situations. Ceci lui permettra par la suite de s'intégrer beaucoup plus facilement au sein du système social.

De par son mode de fonctionnement, l'assemblée participative, ouverte à tous, est elle-même socialisante puisqu'elle consiste à mettre autour d'une table les différents acteurs sans restriction afin qu'ils échangent autour de thèmes communs et dans le but d'améliorer la collectivité, la vie sociale au sein du collège. Des groupes de personnes hétéroclites (professeurs, éducateurs, élèves, parents d'élèves, infirmière et psychologue du PMS). De plus, si le groupe est reconnu, les participants de ce groupe se sentent aussi reconnus, la reconnaissance de nos pairs et du système est un réservoir d'énergie positive et va entraîner une spirale positive de la réussite.

XII. Conclusion

Le cadre est très important quand on vit en communauté, nous avons tous besoin de limites. Mettre un cadre à la relation éducative permet de savoir où l'on va et aussi de rassurer.

L'autorité fait partie des outils de l'éducateur. L'éducateur fait autorité sur les élèves dans le sens où ils ont une mission auprès d'eux et qu'ils sont là pour les accompagner à tout moment et dans toutes les situations et garantir pour la communauté un environnement adéquat. Je n'utilise pas l'autorité de pouvoir car elle a tendance à imposer. J'ai utilisé mon autorité dans le cadre du projet « assemblée participative » sans l'imposer, en gardant la phrase de Oury déjà mentionnée ; *« c'est en prenant l'avis de toutes et tous que l'on progresse dans la vie quotidienne en groupe, en institution ; c'est en discutant des comportements, en les repérant et en les accompagnants, que l'insécurité devant l'agressivité se banalise et s'éduque. »* Je l'ai utilisé en faisant une proposition, en proposant aux élèves, aux parents d'élèves et à l'ensemble de l'équipe éducative de poser le cadre ensemble. Ce qui nous permet maintenant d'imposer une autorité non-agressive, non punissable en faisant appliquer des règles légitimes.

L'implication sincère, citoyenne et éthique fait pour moi partie des outils de l'éducateur car un éducateur doit s'impliquer dans son travail, mettre ses propres problèmes de côté et être entier, être vrai avec les élèves qu'il accompagne. Cette qualité conditionne l'échange, la confiance avec l'autre.

Dans sa recherche identitaire, l'adolescent a besoin de la présence de référents significatifs à ses côtés. L'école a toute son importance pour aider le jeune à se trouver et à se détacher doucement du noyau familial. L'éducateur, selon la relation qu'il va pouvoir établir avec l'adolescent, va aussi pouvoir apporter quelque chose au jeune dans le processus de construction de soi et de citoyenneté. «L'école devrait être un lieu où un adolescent peut rencontrer quelqu'un qui est animé d'une passion, d'un désir agissant comme un puissant moteur de vie et qui est capable de transmettre cette passion, quelqu'un qui peut donc servir de repère identificatoire et en même temps, à travers ce lien, éveiller

cet adolescent à l'envie d'apprendre et de connaître. (..) Chaque éducateur peut être un jour cet adulte-là pour ce jeune-là qui, sans lui, aura tendance à rester au stade de l'impulsivité, à agir ce qu'il n'arrive pas à nommer ni à penser ni à dire»¹⁷ L'école a un rôle à jouer auprès des adolescents. Les personnes de référence que sont les parents mais aussi les amis, les éducateurs, les enseignants ont toutes leurs importances. La présence et le soutien de chacun sont donc essentiels pour l'adolescent.

Qu'il soit un objet, une manière d'être ou d'appréhender, une activité ou un projet, un entretien formel ou informel, tout ce qui permet à l'éducateur d'entrer ou d'entretenir des transactions, des échanges avec les élèves et les personnes de l'équipe pluridisciplinaire au sens large peuvent être considérés comme des outils éducatifs.

Il est nécessaire de mettre en place un climat valorisant et être un repère stable pour les élèves. Ils doivent sentir que l'éducateur est là, qu'il veille avec bienveillance. L'éducateur quant à lui ne doit jamais oublier que tout ce qui est vécu laisse des traces et que notre rôle se joue aussi dans l'inscription de traces positives, aussi insignifiantes qu'elles puissent nous paraître (un clin d'œil au bon moment, une partie de football lors d'une récréation l'organisation et la participation à un projet) peuvent être aussi importantes dans la construction de la personnalité d'un enfant que les cours théoriques proprement dit.

Le fait d'avoir fonctionné de manière participative, d'avoir cherché et trouvé ensemble des solutions, sans imposer, a eu des effets très positifs au sein de l'institution. Les élèves ont le sentiment d'avoir été pris en compte, d'avoir contribué à trouver des solutions, d'avoir participé à la mise en place de projets concrets, ce ne sont plus que des élèves mais des participants initiateurs. Les nouvelles conditions ont un sens très clair pour tout le monde, le rapport entre certains élèves et les professeurs et/ou éducateurs a fortement évolué, les échanges verbaux sont plus nombreux, les échanges d'idées aussi et les confrontations sont moins fréquentes. On remarque une baisse significative des notes dans la matière de discipline. On peut même aller jusqu'à dire qu'un lien particulier s'est créé entre les différents participants : on en apprend sur les

¹⁷ DHOTEL Gérard, op cit., p. 158. 22 VAN MEERBEECK Philippe, Ainsi soient-ils ! A l'école de l'adolescence, Collection Comprendre, Editions de Boeck, Bruxelles, 2007, p. 87. 23 Couples et familles ASBL, op cit., p. 57.

personnes et la vision qu'on avait les uns des autres évolue de manière positive et constructive.

En mettant les différents acteurs de l'institution autour d'un objectif commun, en donnant une place et une valeur aux besoins, aux envies, à la parole de chacun et en tenant compte de celle-ci, l'intérêt des uns et des autres est pris en compte. On arrive à avoir la même vision de l'objectif, celui-ci devient commun et on arrive à trouver un terrain d'entente. Ce qui permet, dès lors, d'avancer ensemble sur d'autres projets avec d'autres objectifs et d'insuffler une nouvelle opportunité de fonctionnement.

J'ai pu remarquer que certains élèves qui n'avaient pas de problèmes particuliers au sein de l'école étaient contents de participer à ce projet; ils étaient même dans l'attente de cette proposition. Le projet «Viva for Life» que je n'ai pas développé dans ce rapport fut un grand succès à différents niveaux. La participation de nombreux élèves, de professeurs, d'éducateurs et de parents qui ont organisé ensemble diverses activités pour la récolte de dons. Il y a eu, entre autres, la fabrication de biscuits par les élèves de l'option cuisine, la vente de ces biscuits par les élèves de l'option vente de l'école accompagnés de professeurs et d'éducateurs deux samedis matins sur le marché de Lessines. «L'assemblée participative» a mis en commun les différentes capacités, les différents apprentissages effectués par les élèves en classe pour atteindre un objectif qui n'est pas scolaire mais qui est en l'occurrence un objectif caritatif pour venir en aide à des enfants dans le besoin. Si cette réussite ne débouche pas sur des notes positives au bulletin, elles ont des effets renforçateurs dans d'autres domaines comme l'estime de soi, la responsabilisation, la socialisation comme nous l'avons vu. Pour l'anecdote nous avons récolté plus de 4000 euros !

Les bénéfices relationnels qui découlent de ce projet permet à l'éducateur de remplir ses différentes fonctions mais il est aussi une source de nouvelles idées, de nouveaux projets pour l'avenir: fonctionner de la même manière avec l'équipe éducative, responsabiliser les personnes en proposant un lieu d'écoute et une place active dans l'analyse, l'évaluation du fonctionnement de l'institution et surtout la proposition de solution, d'adaptation au public, aux objectifs, à l'époque.

Une observation moins positive que j'ai pu constater est que certaines personnes ne participent à rien, que ce soit du côté des élèves ou que ce soit du côté de l'équipe éducative. Dans ce cas-là, il faut mettre de côté ses préjugés car

il faut pouvoir continuer de travailler avec ces personnes qui ne participent pas au projet, mais avec qui nous devons travailler au quotidien. Rappelons que la participation à ce projet n'est pas obligatoire, que ce n'est pas parce qu'on ne participe pas qu'on doit être catalogué ou dénigré d'une quelconque manière et rappelons aussi que de participer à ce type de système demande un certain engagement en termes de temps.

«L'éducateur est sollicité dans son être propre par la rencontre avec le bénéficiaire, renvoyé à sa dualité, entre similitude et altérité, entre vulnérabilité et défenses. C'est dans la rencontre que se produit, en même temps qu'elle est sans cesse mise en cause, l'identité de l'éducateur. L'autre renvoie l'éducateur à la question «Qui suis-je?». Entrer en relation avec la personne, le comprendre suppose une certaine proximité entre les deux partenaires. La vulnérabilité de l'éducateur spécialisé quant à son identité propre le dispose à cette participation empathique qui constitue un préalable indispensable à la communication. Mais on voit pointer aussitôt le risque de perte de distance, d'état fusionnel alors que l'éducateur est mandaté par la société au titre de modèle adulte, capable de donner «l'exemple»¹⁸

Nous avons beaucoup parlé de neutralité en classe, nous avons même eu un cours de neutralité. L'éducateur doit travailler cette neutralité car au quotidien il met en jeu sa personne, sa personnalité, ses sentiments, ses goûts, ses opinions, ses passions, ses représentations de lui-même, des autres, du monde, mais il le fait au service d'une cause qui lui est extérieure et il professionnalise ses actes. Notre implication n'est pas sans risque: nous engageons notre personne dans les systèmes relationnels et sommes quelques fois affectés par eux, travaillant en proximité avec notre public, étant partie constituante de l'échange et de l'intervention. L'éducateur a à interroger son propre rapport à l'autre. L'importance de se remettre en question, savoir analyser les situations et savoir apporter des modifications en vue d'améliorations.

¹⁸ M. DE HALLEUX, Le métier d'éducateur: trajectoires sociales et constructions identitaires, thèse présentée à l'Université Catholique de Louvain-laNeuve, 2007, p. 58.

XIII. Bibliographie.

- Jean BRICHAUX L'éducateur spécialisé en question(s), édition Erès, 2001.
- Jean Houssaye, Quinze pédagogues leurs influence aujourd'hui, Bordas pédagogie, édition Bordas
- Maurice CAPUL, Michel LEMAY, De l'éducation spécialisée, édition Erès, 1996.
- Michel CLAES, L'expérience adolescente, Collection psychologie et sciences humaines, Edition Pierre Mardaga, Bruxelles, 1983.
- B. DE BACKER, Du mur à l'ouvert, un nouvel âge pour les éducateurs, Luc Pire, 2001.
- M. DE HALLEUX, Le métier d'éducateur: trajectoires sociales et constructions identitaires, thèse présentée à l'Université Catholique de Louvain-laNeuve, 2007.
- DHOTEL Gérard, Ados. Crise ? Quelle crise ? 20 idées reçues sur les ados, Editions Thierry Magnier, 2010.
- FRANSSEN et P. WALTHERY, Groupes d'intervention sociologique. Les métiers de l'éducateur, Séminaire de recherche-action ADAPT pour le Fonds social ISAJH, 1998.
- P. GABERAN, La relation éducative, édition Eres, 2003.
- MARTEAU, Histoire de l'éducation spécialisée et de la professionnalisation, in Contradictions, n° 87, 1998.
- Mucchielli (1986) L'identité, Paris, PUF.
- Pain Jacques, Oury Fernand, (1972). Chronique de l'école-caserne, Paris, Maspéro. Réédité Matrice éditions, 71 rue des camélias, 91 270 Vigneux.. Le « livre noir ».
- J. ROUZEL, Le travail d'éducateur spécialisé, édition Dunod, 1997.
- J. C. Turner Comparaison sociale et identité sociale : quelques perspectives pour l'étude du comportement.
- VAN MEERBEECK Philippe, Ainsi soient-ils ! A l'école de l'adolescence, Collection Comprendre, Editions de Boeck, Bruxelles, 2007.
- « Dictionnaire critique d'action sociale », Sous la direction de Barreyre, Chantreau, Lassus, Collection travail social, Bayard Editions
- Les Carnets de l'éducateur 7 Exploration de la profession, op. cit.,